

Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints

Questions complémentaires du 12 mars 2020

Réponses du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

12. Concernant l'évaluation des retombées économiques régionales présentées au DB80, avez-vous utilisé le Modèle Intersectoriel du Québec (MIDQ)? Dans ce modèle, est-ce que les effets sur les autres secteurs ont été pris en compte, notamment dans un contexte de pénurie de main d'œuvre et de concurrence sur la main d'œuvre qualifiée et compétente dans le secteur récréotouristique et forestier, les deux piliers économiques actuels de Saint-Michel-des-Saints?

Réponse :

Le MERN utilise son propre modèle de retombées économiques qui a été bâti en partie avec les matrices du Modèle intersectoriel. Le MERN a également développé d'autres matrices afin d'estimer les retombées économiques régionales, notamment pour les principales régions minières comme l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et la Côte-Nord, ce que le Modèle intersectoriel ne peut pas faire.

Le MERN n'est pas en mesure d'estimer l'impact qu'aura le projet sur la disponibilité de la main-d'œuvre pour la région d'accueil.

Le 02 avril 2020